



79072 - Le statuts de l'usage des stimulants sexuels

question

Comment juger l'emploi de stimulants pour augmenter le plaisir sexuel pendant les moments appropriés du Ramadan?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, il y a deux types de stimulants sexuels. Le premier découle d'éléments naturels comme les aliments, les plantes et consort. Il n'y a aucun inconvénient à utiliser ce type de stimulants à moins qu'il s'avère nocif pour le corps. Dans ce cas, il faut l'éviter car le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Pas de dommage à causer ni préjudice à subir.** (Rapporté par Ahmad et par Ibn Madjah, 2341) et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Ibn Madjah.

L'auteur d'al-Aadaab ach-chariyyah (2/463) dit: **Il est interdit de se soigner avec et de s'enduire de toute substance impure et de toute matière pure mais interdite ou nocive, etc.**

Les ouvrages des ulémas citent fréquemment les avantages de certains aliments censés booster la puissance et le plaisir sexuels. Sous ce rapport, al-Hafez Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) commente ces propos du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) : **Prenez soin de ce bois indien car il contient sept remèdes.** (Rapporté par al-Bokhari, 5260 et par Mouslim, 4103). Le morceau de bois indien en question est le costus indien naturel bien connu. Le commentaire évoque des avantages comme le réchauffement de l'estomac, l'impulsion du plaisir sexuel et l'élimination des boutons du visage... » Extrait de Fateh al-Bari. Ils ont attribué les mêmes avantages aux arachides, aux graines du pastèque, au fenugrec, au caroubier, etc. Voir al-Aadaab ach-chariyyah par Ibn Mouflih (3/7, 2/370-375)



L'important est d'éviter l'excès dans l'usage de ces remèdes et de ne pas s'en préoccuper exagérément au point de se mettre constamment à la recherche de tout ce qui est susceptible d'augmenter le plaisir sexuel ou l'appétit.

Le second type consiste dans des remèdes et médicaments utilisés à cet effet. Ceci est en principe licite à moins qu'on y mélange une matière interdite parce que source d'ivresse ou de nuisance physique. Dans ce cas, on en interdit l'usage pour la raison déjà évoquée. Il faut toutefois n'y avoir recours qu'en cas d'impuissance due à la maladie ou à l'âge, et après avoir consulté un médecin spécialiste compétent. Car certaines de ces matières peuvent avoir une nocivité mortelle tandis que d'autres restent surs mais ne doivent pas être utilisés par un individu sain pouvant s'en passer, même s'ils restent aptes à booster le plaisir sexuel, comme le dit le frère auteur de la présente question. A bien parlé celui qui a dit que le médicament est comparable au savon en ceci que ce dernier nettoie bien les vêtements mais en provoque aussi l'usure. Aussi faut-il éviter l'usage des remèdes autant que faire se peut.

Prenons l'exemple de l'usage très courant ces temps-ci du Viagra. Son emploi par certains sans avoir auparavant consulté un médecin leur a causé de graves dommages. A ce propos, le docteur Abdoullah an-Nouaymi, un cardiologue en service à l'hôpital militaire Zaid, disait au cours d'un colloque sur les stimulants sexuels: «ce médicament produit des effets secondaires dont certains sont graves. Une étude menée au Canada sur un échantillon d'environ 8500 personnes a permis de découvrir que 16 pour cent des concernés souffrent de la migraine et d'autres souffrent d'une rougeur et d'une chaleur, notamment au visage, tandis que d'autres souffrent de brûlures et d'indigestion et d'autres, en particulier ceux qui souffraient déjà d'hypotension, peuvent voir leur cas s'aggraver à un point dangereux pour eux.

Il ajoute qu'il est recommandé aux personnes saines qui ne souffrent d'aucune maladie de consulter un médecin, ne serait-ce que pendant une courte période. Quant à ceux qui souffrent de maladies, en particulier celles liées à l'obstruction des artères du cœur, ils doivent nécessairement consulter un médecin. D'abord parce que beaucoup d'entre eux prennent le nitrite, médicament qui réagit fortement au Viagra. Celui-ci empêche celui-là de se dissoudre dans le corps du malade. Ce qui



décuple parfois les effets de la nitrite et entraîne une baisse de tension pouvant être mortelle. Nous avons entendu des cas de décès dont la plupart sont survenus dans des cas comme celui d'une personne souffrant d'une crise cardiaque ou d'une obstruction des artères et qui cumule l'usage de la nitrite et du Viagra. Ce qui augmente plusieurs fois les effets du premier médicament et entraîne des effets secondaires."

Deuxièmement, il n'y a aucune différence à propos de l'usage de ces médicaments entre les nuits du Ramadan et d'autres moments où il est permis de manger et de boire. Quand la prise des médicaments est permise, elle l'est en tout temps. Quand elle est interdite, elle l'est également en tout temps. Allah Très-haut a permis au jeûneur de cohabiter avec sa femme après la rupture du jeûne en disant: **On vous a permis, la nuit d'aş-Şiyām, d'avoir des rapports avec vos femmes; elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles. Allah sait que vous aviez clandestinement des rapports avec vos femmes. Il vous a pardonné et vous a graciés. Cohabitez donc avec elles, maintenant, et cherchez ce qu'Allah a prescrit en votre faveur; mangez et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit. Mais ne cohabitez pas avec elles pendant que vous êtes en retraite rituelle dans les mosquées. Voilà les lois d'Allah: ne vous en approchez donc pas (pour les transgresser). C'est ainsi qu'Allah expose aux hommes Ses enseignements, afin qu'ils deviennent pieux!**(Coran,2:187).

Allah le sait mieux.